

Extrait du site UGTG.org

url : <http://ugtg.org/spip.php?article1258>

Une discrimination systématique. L'Euros;insécurité dont on ne parle pas

- Repères - Débattre -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : dimanche 19 septembre 2010

Mis à jour le : dimanche 19 septembre 2010

UGTG.org

L'Europe l'heure où un même gouvernement extrême droite plurielle tente de démanteler ce qui reste d'état social (et notamment du système des retraites) et de libertés publiques (et plus encore de droits des étrangers), à l'heure des réformes Woerth, Besson, Hortefeux, à l'heure de [LOPPSI 2](#) et de la [loi anti-burqa](#), et alors que [la longue tradition d'impunité policière](#) se perpétue avec un coup sur coup un non lieu requis pour les policiers impliqués dans [la mort de Zyed et Bouna à Clichy-sous-Bois](#) et un non-lieu prononcé pour les policiers impliqués dans [la mort d'Abdelhakim Ajimi à Grasse](#), il n'est pas inutile de rappeler un certain nombre de formes de délinquance, de violence et d'insécurité significativement absentes de l'agenda gouvernemental et médiatique.

Il est souvent difficile, au cas par cas, de produire la preuve d'une discrimination raciste, il existe en revanche des indices multiples qui permettent d'établir le caractère systématique et massif du phénomène. Pour ne parler que de l'emploi, au-delà des témoignages de victimes, qui sont innombrables, certains chiffres sont parlants.

[[JPEG](#)]

Une délinquance massive

On sait par exemple que de 1975 à 1990, 40% des postes de travail occupés par les étrangers dans l'industrie ont été supprimés, ce qui correspond au licenciement de plus d'un demi million de salariés. De 1980 à 1984, le chômage a augmenté de 5% pour les Français et de 18% pour les étrangers.

Tous les chiffres indiquent la même chose : les immigrés ou leurs enfants ont été, à l'occasion de cette crise économique, les premiers licenciés et les derniers embauchés [1].

En 1999, le taux de chômage était trois fois plus élevé chez les étrangers non-européens que chez les Français (29,3% contre 9,5%). Et celui des hommes issus de l'immigration maghrébine était trois fois plus élevé que celui des hommes dont les deux parents étaient nés en France (27,8% contre de 9,8%).

Quant aux femmes descendantes de parents maghrébins, leur taux de chômage était 1,5 fois plus élevé que celui des femmes dont les deux parents étaient nés en France (24,6% contre 13,1%). Selon la même enquête, l'obtention d'un diplôme du supérieur n'annule aucunement l'effet des discriminations : si l'on ne considère que les diplômés du supérieur, le taux de chômage des femmes issues de l'immigration maghrébine est deux fois plus élevé que celui des hommes dont les deux parents sont nés en France [2].

Une enquête menée par l'INED en 2005 révèle la persistance de cette discrimination systématique : chez les hommes notamment, le taux de chômage est près de trois fois plus élevé chez les immigrés venant d'Algérie, d'Afrique subsaharienne et de Turquie que chez les Français eux-mêmes enfants de Français (respectivement 29%, 27% et 25%, contre 10%), et plus de deux fois plus élevé chez les Français de parents algériens, subsahariens et turcs que chez les enfants de deux parents français (respectivement 23%, 19% et 21%, contre 10%) [3]. Cette enquête établit également que 32% des femmes marocaines et tunisiennes

occupent un emploi prâ©caire, alors que la proportion est de 19 pour les femmes franâ§saises dont les deux parents sont franâ§sais.

En 2008, le taux de chômage des râ©sidents â©trangers demeure deux fois plus â©levâ© que celui des nationaux (17,8% contre 8,8%), et celui des immigrâ©s 1,7 fois plus â©levâ© que celui des autochtones (14,7% contre 8,6%). Et lâ© encore, lâEuros"â©cart ne saurait sâEuros"expliquer uniquement par une moindre qualification des â©trangers ou des immigrâ©s, puisque, en 2008 comme en 1999, il est encore plus marquâ© lorsquâEuros"on compare les Franâ§sais, immigrâ©s et â©trangers dotâ©s de diplâ©mes â©levâ©s [4].

Enfin, un testing â© grande â©chelle menâ© en 2006 par le chercheur Jean-Franâ§ois Amadiou sur des offres dâEuros"emploi commerciaux et technico-commerciaux de niveau BTS [5] a râ©vâ©lâ© quâEuros"â© lieu de râ©sidence, â©ge, sexe et CV â©quivalents, les candidats dotâ©s dâEuros"un prâ©nom et dâEuros"un nom dâEuros"origine maghrâ©bine avaient six fois moins de chances de recevoir une convocation pour un entretien dâEuros"embauche : ils nâEuros"ont reâ©su que 5% de râ©ponses positives, contre 29% pour les â© candidats de râ©fâ©rence â© » [6].

Ce râ©sultat fait du groupe des â© maghrâ©bins â© le groupe le plus discriminâ© aprâ©s les handicapâ©s (qui ont reâ©su 2% de râ©ponses positives), plus discriminâ© notamment que les hommes de plus de cinquante ans, les hommes dâEuros"â© apparence disgracieuse â© », les habitants dâEuros"une citâ© stigmatisâ©e et les femmes (qui ont reâ©su respectivement 8%, 13%, 17% et 26% de râ©ponses positives). Et lâ© encore, le fait de dâ©tenir des diplâ©mes de niveau plus â©levâ© ne râ©duit pas le risque dâEuros"â©tre discriminâ© âEuros" pas plus que le fait de postuler dans un secteur oâ© les employeurs peinent â© trouver des candidats suffisamment qualifiâ©s.

Et encore lâEuros"enquâ©te nâEuros"a-t-elle pas testâ© dâEuros"autres profils, sans doute encore plus discriminâ©s, comme les Noir-e-s ou les femmes musulmanes portant le foulard [7]. Un tel oubli âEuros" que lâEuros"ensemble des forces antiracistes ont â© leur tour oubliâ© de remarquer âEuros" constitue dâEuros"ailleurs en lui mâ©me une preuve supplâ©mentaire de lâEuros"existence dâEuros"un trâ©s massif consentement â© la discrimination.

Une complâ©te impunitâ©

Au regard de lâEuros"ampleur de ces discriminations, le nombre de condamnations annuelles est dâ©risoire (deux en 1992, 1994 et 1995, une seule en 1993, zâ©ro en 1995, deux en 2001 [8]). Quant aux sanctions, elles sont on-ne-peut-plus lâ©gâ©res, surtout lorsquâEuros"on les mesure au prâ©judice causâ© : la privation dâEuros"un emploi. Il sâEuros"agit gâ©nâ©ralement dâEuros"amendes dâEuros"un montant qui varie entre 300 et 1500 euros, de peines de prison avec sursis relativement rares et ne dâ©passant pas trois mois, et de dommages et intâ©râ©ts dâEuros"un montant qui varie entre 300 et 900 euros. La privation des droits civiques nâEuros"est jamais prononcâ©e, ni la prison ferme.

Les pouvoirs publics se retranchent derriâ©re la difficultâ© dâEuros"apporter la preuve de la discrimination, mais sans engager la moindre politique publique permettant dâEuros"y remâ©dier : les opâ©rations de testing demeurent rarissimes, et menâ©es exclusivement par des â©quipes de chercheurs ou par des associations antiracistes, aux moyens fatalement limitâ©s. Aucune â© police de la discrimination â© nâEuros"a â©tâ© imaginâ©e, pas plus quâEuros"un corps spâ©cifique dâEuros"inspecteurs du travail. Les autoritâ©s mettent systâ©matiquement lâEuros"accent sur la nâ©cessitâ© dâEuros"â© â©duquer â© et de â© prâ©venir â©, afin de â© faire â©voluer les mentalitâ©s â©, sans se soucier de la quasi-absence de râ©pression, et cela au moment mâ©me oâ© la râ©pression supplante la prâ©vention pour le traitement de la petite dâ©linquance âEuros" celle dont peuvent se rendre auteurs les jeunes issus des quartiers populaires et de lâEuros"immigration, par ailleurs victimes de la discrimination !

Des tables rondes sont organisées avec un patronat quâEuros"on sait massivement coupable de discrimination, afin dâEuros"encourager les Â« bonnes pratiques Â » de Â« promotion de la diversitâ© Â » âEuros" alors que ce type de bienveillance pédagogique est aujourdâEuros"hui devenu inconcevable face à toute autre forme de délinquance. Il faut se rendre à lâEuros"évidence : la discrimination est non seulement massive, mais aussi largement tolérée. DâEuros"autant plus massive, prâ©cisément, quâEuros"elle est massivement tolérée et jouit, de ce fait, dâEuros"une quasi-impunité.

Enfin, à cette remarquable tolérance pour des formes de discriminations Â« par la race, lâEuros"ethnie ou la religion Â » thâ©oriquement proscrites par la loi, vient sâEuros"ajouter une injustifiable discrimination lâ©gale sur plus de 30% des emplois disponibles : une condition de nationalité interdit aux Â« non-ressortissants de lâEuros"Union européenne Â » tout accès aux emplois de la fonction publique, des entreprises sous contrat et de nombreux autres secteurs comme le Droit et le commerce [9]. Cette discrimination lâ©gale âEuros" que significativement, aucun parti de gouvernement ne remet en question [10] âEuros" a pour effet non seulement dâEuros"entraver plus durement encore lâEuros"insertion professionnelle des résidents étrangers originaires dâEuros"Afrique ou dâEuros"Asie, mais aussi dâEuros"apporter une préjudiciable lâ©gitimation à un principe quâEuros"on qualifie souvent de lepéniste : la Â« préférence nationale Â ».

Pierre Tevanian, 15 septembre 2010

Source : [Collectif Â« Les Mots sont importants Â »](#)

Post-scriptum :

Ce texte est extrait du livre *La mécanique raciste*, publié en 2008 par les Éditions Dilecta.

[1] Cf. CERC (Connaissance de lâEuros"Emploi, des Revenus et des Coûts), Immigration, emploi et chômage, n°3, 1999, Saïd Bouamama et Ahmed Benyachi, Les discriminations dans lâEuros"emploi et leurs impacts. LâEuros"exemple roubaisien, Voix de nanas, 2000. Cf. aussi Haut Conseil à lâEuros"Intégration, Rapport sur la discrimination, La Documentation française, juin 1999.

[2] Ariane Pailhé, Â« Inégalités racistes et sexistes dans lâEuros"accès à lâEuros"emploi en France Â », Nouvelles Questions Féministes, vol. 27, n°1, 2008.

[3] Dominique Mheurs, Ariane Pailhé et Patrick Simon, Â« Mobilité intergénérationnelle et persistance des inégalités Â », Publications de lâEuros"INED, 2005.

[4] Enquête publiée par lâEuros"OCDE, disponible sur le site de lâEuros"Observatoire des inégalités : www.inegalites.com

[5] La méthodologie de lâEuros"enquête et ses résultats complets sont disponibles sur le site de lâEuros"Observatoire des discriminations : <http://cergors.univ-paris1.fr>

[6] Ces candidats dits de préférence sont de sexe masculin, blancs de peau, dotés dâEuros"un nom et dâEuros"un prénom Â« français Â » et domiciliés à Paris.

[7] La situation des femmes voilées sur le marché de lâEuros"emploi est sans doute la plus précaire, puisque lâEuros"embauche est dans leur cas la rarissime exception, et le refus dâEuros"embauche la règle. LâEuros"impossibilité de trouver un emploi avec un foulard sur la tête est même dite explicitement aux femmes concernées, avec plus ou moins de bienveillance, dans nombre dâEuros"agences ANPE. Cf. plusieurs témoignages allant dans ce sens dans le recueil *Les filles voilées parlent*, publié aux Editions La Fabrique en 2008.

[8] Cf. Nasser Negrouche, « Laïcité et discriminations », www.monde-diplomatique.fr, février 2004

[9] Cf. le dossier très complet disponible sur le site du GISTI : <http://www.gisti.org/spip.php?rubrique246>

[10] Interpellé sur ce point par le GELD (Groupe dâ€™études et de lutte contre les discriminations), mis en place par sa ministre Martine Aubry, le premier ministre Lionel Jospin avait en 1999 refusé catégoriquement toute remise en cause des emplois réservés